

La première licence FFBSQ offerte à votre enfant !

Dans le cadre de la pratique du bowling au sein de son établissement scolaire, la FFBSQ est heureuse de souhaiter à votre enfant la bienvenue en lui offrant la licence FFBSQ de l'année en cours.

La licence est son « passeport bowling », elle permettra notamment à votre enfant d'enregistrer auprès de la FFBSQ la quille JAUNE qu'il vient d'obtenir et d'être reconnu en tant que bowler dans tous les bowling. Elle l'accompagnera dans sa progression et lui permettra d'enregistrer ses nouvelles quilles obtenues.

Cette licence gratuite ne vous engage ni à prendre une cotisation vis-à-vis du club ou de la Fédération, ni à inscrire votre enfant en école de bowling (1).

Formulaire à retourner à la FFBSQ dans les 15 jours de la venue de l'enfant dans le club (2)

À compléter par le club

N° de club : Nom du club :
N° de tél. : Date de la venue de l'enfant dans le club :

Mon enfant

Prénom (en lettre capitale) : Nom (en lettre capitale) :
☐ Fille ☐ Garçon Date de naissance :
☐ N'a jamais eu de licence FFBSQ ☐ A déjà eu une licence ffbsq et son n° est.....

Son établissement scolaire

Classe :

Nom : Adresse :
Code postal : Ville : Année scolaire :

Autorisation parentale

Je soussigné(e), (NOM, PRENOM), titulaire de l'autorité parentale, autorise la FFBSQ à émettre gratuitement une licence FFBSQ valable jusqu'au 31 août de l'année en cours.
Email (pour recevoir la confirmation de création de licence de mon enfant) :

☐ J'accepte de recevoir la newsletter des actualités FFBSQ et les offres des partenaires.
Je peux me désabonner à tout moment.

(1) La licence permet d'être assuré durant la pratique du bowling, de passer les quilles, de bénéficier de nombreux avantages, mais elle ne permet pas de jouer gratuitement dans les bowlings. Détail des assurances et des avantages sur www.ffbsq.fr

(2) Par e-mail à licence1@ffbsq.org ou par courrier à FFBSQ Service licences – 190 rue Isatis 31670 LABEGE. La carte licence de votre enfant sera disponible à l'accueil du club dans lequel il a obtenu sa quille jaune au plus tard 10 jours après la réception de l'e-mail de confirmation de licence. Nous vous invitons à prendre contact avec le club pour venir la retirer.

(3) Conditions pour bénéficier d'une licence scolaire offerte : l'enfant ne doit jamais avoir été licencié de la FFBSQ.

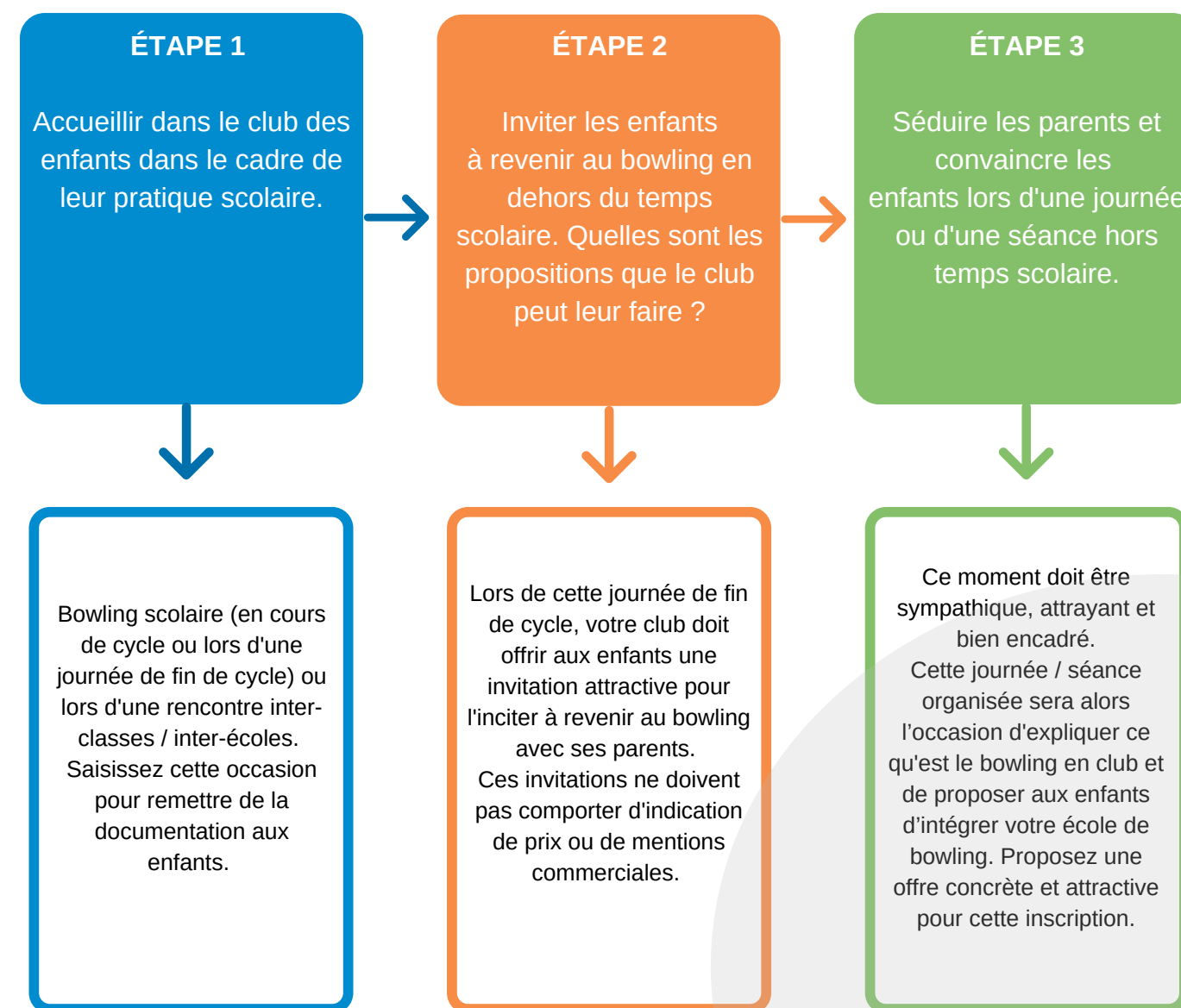
* En conformité avec l'adhésion à la FFBSQ, les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées aux personnels habilités de la FFBSQ, aux organes déconcentrés, clubs affiliés et peuvent être communiquées, avec le consentement de la personne concernée, aux partenaires fédéraux. Les finalités de traitement sont les suivantes : gestion et suivi des licenciés, établissement de statistiques, historique sportif (mise à jour de scores), opérations de prospection par la FFBSQ (relances licenciés, promotion de la pratique), envoi de newsletters (après consentement), enquêtes de satisfaction, informations à des fins de respect des obligations légales et réglementaires de la FFBSQ, opérations d'archivage. La durée de conservation des données recueillies peut différer selon les traitements. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter les conditions générales d'utilisation sur ffbsq.fr (mentions légales / conditions générales d'utilisation). Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations vous y opposer en contactant le délégué à la protection des données à la fédération Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatiques et libertés ne sont pas respectés conformément aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Le premier contact avec votre club se fait lors de la venue d'une classe à l'occasion d'une séance de fin de cycle.

Du bowling scolaire à l'école de bowling : la passerelle

La passerelle est le passage, pour un jeune, d'une pratique du bowling dans un cadre scolaire à une pratique dans un club.

L'objectif de ce document est d'accompagner les clubs pour organiser cette transition. Elle doit s'effectuer en 3 étapes.



ÉTAPE 1

Accueillir dans le club des enfants dans le cadre de leur pratique scolaire.

Recevoir des écoles pour une journée est, pour un club, à la fois une preuve d'ouverture mais aussi, une occasion de capter des enfants voire dans un deuxième temps, leurs parents.

Les clubs qui souhaitent accueillir des scolaires, et qui sont intéressés par leur intégration au sein de leur école de bowling, sont invités à le faire savoir à leur Comité Départemental de bowling.

Lorsqu'une école fera une demande de sortie dans un bowling, le Comité Départemental privilégiera, parmi les clubs partenaires, le club le plus proche de l'établissement scolaire, favorisant ainsi la proximité qui pourra être un élément décisif pour la poursuite de l'activité.

Une fois ces écoles invitées dans le club, ce dernier aura un vrai rôle à jouer, lors de cette journée de fin de cycle, pour inciter les enfants à revenir avec leurs parents pour découvrir l'activité hors temps scolaire.

Tout d'abord, mobiliser sur cette journée des représentants du club, de l'association sportive afin de rendre plus vivante cette expérience dans un bowling.

La présence du référent scolaire du Comité départemental de bowling, ainsi que des responsables départementaux des fédérations de sport scolaire (USEP ou UGSEL ou UNSS) peut/peuvent également contribuer à créer le lien entre l'école et le club.

Pour que l'enfant garde un bon souvenir de ce moment passé au bowling, vous devrez lui remettre :

- la brochure **Le bowling " je découvre un sport "(1);**
- sa carte « diplôme Quille Jaune » (si les enfants ont terminé leur cycle de bowling). La commande doit passer par le Comité Départemental.
- une **autorisation parentale** à adresser à la **FFBSQ** pour l'obtention d'une première licence FFBSQ offerte (voir page 4);
- Facultatif : des petits cadeaux pour marquer sa venue au bowling (un autocollant, un porte clé ...)
- Sans oublier une **proposition écrite concrète** du club pour inciter les enfants à revenir pour une séance hors bowling scolaire (voir étape 3). Un espace personnalisable est prévu à cet effet au dos de la brochure "**Le bowling, je découvre un sport**".



ÉTAPE 2

Inviter les enfants à revenir en dehors du temps scolaire. Quelles sont les propositions que le club peut leur faire ?

Les invitations à une séance découverte dans le club peuvent revêtir différentes formes :

- **Inviter les enfants à une séance de l'école de bowling ou à une séance découverte avec d'autres enfants.**
- **Inviter les enfants à une séance découverte avec leurs parents.** Animation où les enfants joueront avec leurs parents / animation pour les parents présents en parallèle de l'animation des enfants.
- **Inviter les enfants à un cours gratuit avec un enseignant.**
- **Inviter les enfants à la Fête de l'école de bowling en juin ou à la journée portes ouvertes de l'école de bowling.**
- **Inviter les enfants à une journée festive organisée par le club.**

Cette invitation à revenir en dehors du temps scolaire doit avant tout être attractive (un thème motivant ou/et préciser que tous les enfants présents seront récompensés).

Dans la mesure où elle est donnée aux enfants durant le temps scolaire, cette invitation ne doit pas comporter d'indication de tarifs ou de mentions commerciales. Outre ces invitations offertes aux enfants et à leurs parents dans la continuité d'un cycle scolaire, les structures ne doivent pas hésiter à contacter les personnes impliquées localement dans le bowling scolaire pour leur proposer de revenir dans le club dans le cadre de journées découverte qu'ils organisent dans l'année. L'occasion pour les clubs de resserrer les liens avec les prescripteurs des activités physiques à l'école et pourquoi pas de convaincre professeurs des écoles et directeurs ayant fait découvrir le bowling aux enfants, conseillers pédagogiques départemental (CPD) et de Circonscription (CPC), référents scolaires des fédérations de sport scolaire de passer d'une promotion de l'activité dans un cadre scolaire à une pratique en club.

ÉTAPE 3

Séduire les parents et convaincre les enfants lors d'une séance hors temps scolaire.

Faire de cette séance un moment sympathique, attrayant et bien encadré.

Cette séance est l'occasion d'expliquer ce qu'est le bowling en club, en faisant intervenir les enseignants et bénévoles de l'association sportive. Si l'enfant n'est pas revenu entretemps, cette séance sera aussi pour lui l'occasion de récupérer sa licence qu'il aura commandée à la suite de sa venue dans le club avec sa classe.

Le club doit prévoir une inscription le jour J pour les enfants qui souhaiteraient intégrer l'école de bowling et avoir préparé une **offre concrète et attractive d'inscription à l'école de bowling**. Quelques exemples : offre spéciale découverte de 3 mois, offre tarifaire pour la première année, offre d'un polo de l'école avec une première inscription... Au-delà des offres tarifaires, le fait de proposer « **l'école des parents** » permettant aux parents de prendre un cours collectif à la même heure que celui des enfants est une idée qui a déjà fait ses preuves et qui peut être une opportunité pour le club d'intégrer toute la famille et pas seulement les enfants à l'école de bowling.

(2) Licence valable pour l'année civile en cours.

La première licence FFBSQ offerte aux scolaires !

La FFBSQ offre la première licence aux enfants ayant découvert le bowling dans le cadre de la pratique scolaire (2).

L'intérêt pour votre club : faire revenir l'élève et ses parents dans votre club pour retirer sa licence.

Les différentes étapes

1 Photocopier le formulaire d'autorisation de licence scolaire en p.4 en autant d'exemplaires qu'il y a d'enfants dans la classe que vous recevrez.

2 Remettre les formulaires au professeur des écoles lors de la séance dans votre club, en même temps que les autres documents.

3 Pour bénéficier de cette première licence FFBSQ gratuite, les parents **doivent impérativement retourner le formulaire** complété à la FFBSQ dans les 15 jours qui suivent la venue de l'enfant dans le club avec sa classe.

4 Un **e-mail de confirmation** de licence est adressé par la FFBSQ aux parents les invitant à venir retirer dans votre club la licence de leur enfant, que vous aurez reçue par voie postale.

Cette licence offerte par la FFBSQ est délivrée en lien avec l'établissement scolaire. Elle ne donne pas lieu à un reversement.

En revanche, votre club est identifié et valorisé comme structure d'accueil de cette découverte bowling scolaire.